

LES MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES, PARKINGS DE COVOITURAGE, OFFRE « FREE-FLOATING », OU ENCORE TRANSPORTS EN COMMUN, LE CHOIX EST VASTE POUR LES MOBILITÉS DOUCES.

Dans le prolongement du développement du réseau de transports en commun, la Ville d'Eysines poursuit son engagement en faveur d'une mobilité accessible et durable. Ainsi, «Le Vélo» et l'offre de mobilité en libre-service « free-floating » proposés par Bordeaux Métropole se sont implantés sur l'ensemble du territoire. Vélos, trottinettes et scooters électriques peuvent être empruntés en toute

simplicité sur 10 emplacements dédiés. Dans cette même volonté, 11 bornes de recharge électrique en libre accès sont installées sur l'ensemble du territoire, sans oublier les 5 parkings de covoituration. Autant d'équipements qui réduisent l'empreinte écologique de nos trajets quotidiens.



RECHARGE ÉLECTRIQUE ACCESSIBLE À TOUS :

BORNES VILLE

- Parking de la piscine du Pinsan
- Parking du Bois Salut
- Parking rue Serge Mallet
- Contre-allée du Château Lescombes
- Parking rue Jean Zay

BORNES MÉTROPOLE

- 3 rue du Lieutenant Villemeur
- 2 rue des Jasmins
- 1 place du Rouillaou

BORNES PRIVÉES

- McDonald's (1, allée de l'Europe)
- Intermarché (170, avenue du Taillan)
- Aldi (328, avenue du Taillan)



FREE-FLOATING (TROTINETTES, VÉLOS ET SCOOTERS ÉLECTRIQUES) :

- Avenue du Taillan (face à l'arrêt de bus Cantinolle)
- 264, avenue du Taillan
- 8, avenue de Picot
- 192, avenue du Taillan
- 147, avenue du Taillan
- 8, rue André Blanc
- 61, avenue René Antoune (parking espace sportif du Pinsan)
- 44, rue des Treytins (parking)
- 4, rue Gilbert Caudéran (parking salle du Vigean)
- 3, rue des Glycines (parking)



« LE VÉLO » PAR TBM

- Hippodrome, 65 Avenue de l'Hippodrome
- Place Florale, 2 Rue des Jasmins



PARKINGS DE COVOITURAGE :

- 44, rue des Treytins
- 20, avenue du Taillan Médoc
- 2, rue des Jasmins
- 3, allée Grand Louis
- 1, allée du Limancet

